CAROUGE À ÉPAULETTES

Red-winged Blackbird

Agelaius phoeniceus

- NICHEUR MIGRATEUR COMMUN
- AIRE : EN CONTRACTION ?
- EFFECTIFS : EN DIMINUTION

Pierre Bannon

Malgré des signes indéniables d'un fléchissement de ses populations, le Carouge à épaulettes peut sûrement encore prétendre au titre d'oiseau le plus abondant en Amérique du Nord. Il y est commun presque partout, du sud de la forêt boréale jusqu'au Mexique. Notre « Petit Caporal » exhibe même ses galons en Amérique centrale et à Cuba. Omniprésent en milieu palustre, il revendique le moindre petit massif de quenouilles ou de roseaux de ses retentissants *Oncle Henri !*

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Le carouge est présent dans toutes les régions du Québec méridional, mais il fréquente surtout les zones ouvertes ponctuées de milieux humides. Ses effectifs se concentrent donc dans l'écoumène agricole, où sa probabilité d'observation atteint 100 % presque partout. Tapageur et agressif, le mâle est facile à repérer, si bien que la carte de l'Atlas représente assez fidèlement l'aire de répartition de l'espèce.

La nidification du carouge a été confirmée dans à peu près toutes les parcelles des Basses-terres du Saint-Laurent et du sud des Appalaches, régions où se situent les plus fortes densités de l'espèce. La fréquence d'observation diminue graduellement à mesure qu'on gagne en élévation et que la composante résineuse des forêts augmente. Dans la Sapinière à bouleau blanc (à l'exception de l'Abitibi) et surtout dans la Pessière à mousses, sa répartition, éparse, est limitée par la rareté des milieux humides à végétation émergente dense, son habitat de prédilection (Jobin et Gauthier, 1995). Le carouge est fortement associé aux marais à quenouilles, naturels ou aménagés, et aux roselières (Larivière *et al.*, 1994; Albert *et al.*, 2011). On l'a vu nicher en bordure des routes, dans des fossés humides envahis par le phragmite, ainsi que sur des terres mal drainées en milieu agricole et périurbain. Loin de se cantonner aux habitats humides pour s'alimenter, l'espèce a été signalée fréquemment dans les champs cultivés et les friches, où elle trouve céréales et insectes en abondance.

SITUATION

Depuis l'époque du premier atlas, la probabilité d'observation du Carouge à épaulettes a diminué de façon appréciable en zone boréale, ici comme dans les provinces voisines. Cet ictéridé n'a pas été revu dans plusieurs parcelles hors des secteurs urbanisés et agricoles, dans lesquels il semble désormais se concentrer. Une diminution des populations pourrait expliquer cet abandon des régions où son habitat optimal est plus rare : au Québec, les données BBS montrent une perte d'environ le quart des effectifs entre 1990 et 2014, et celles du Programme de surveillance des marais indiquent une baisse annuelle de 5 % entre 2004 et 2014 (Tozer, 2016). Les données ÉPOQ signalaient jusqu'en 2006 des dortoirs automnaux comptant parfois plus de 10 000 carouges; depuis, ces nombres n'ont pas dépassé la barre des 3 000. L'espèce est d'ailleurs en recul à l'échelle de toute l'Amérique du Nord (Yasukawa et Searcy, 1995).

Au vu des dommages causés par le carouge aux cultures de céréales et de tournesol, on autorise son abattage dans ses quartiers d'hiver aux États-Unis. Il s'agit là de la principale cause de mortalité de l'espèce, les pertes pouvant s'élever à plusieurs millions d'individus chaque année (Yasukawa et Searcy, 1995; Blackwell *et al.*, 2003). Par ailleurs, l'intensification de l'agriculture dans toute son aire s'accompagne d'un usage accru de pesticides qui réduisent le nombre de proies disponibles. Le drainage des milieux humides et les pratiques qui limitent l'accès au grain auraient également contribué à la chute des populations du carouge. Cet oiseau familier devrait néanmoins pouvoir continuer à régenter les marais du sud du Québec.

Daniel Toussaint

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	258	390
NIDIFICATION PROBABLE	372	515
NIDIFICATION CONFIRMÉE	866	882
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**1496**	**1787**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**60,8 %**	**44,3 %**
POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	5687
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	1-652

INDICES DE NIDIFICATION

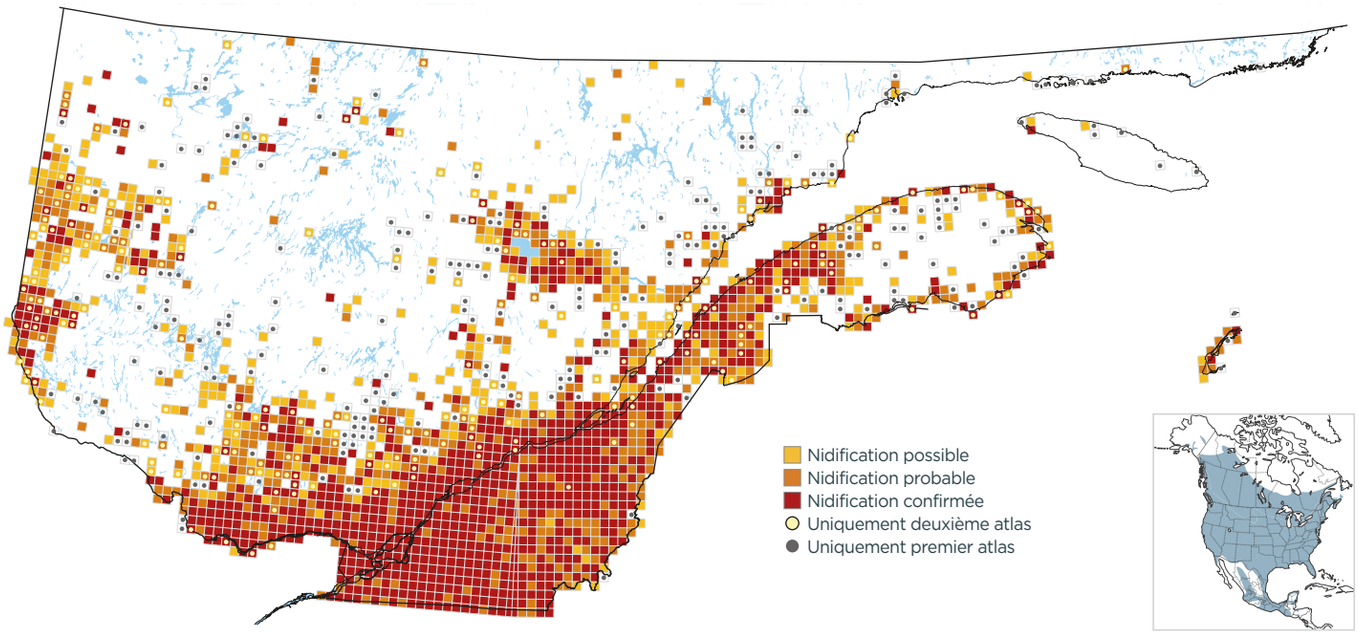

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

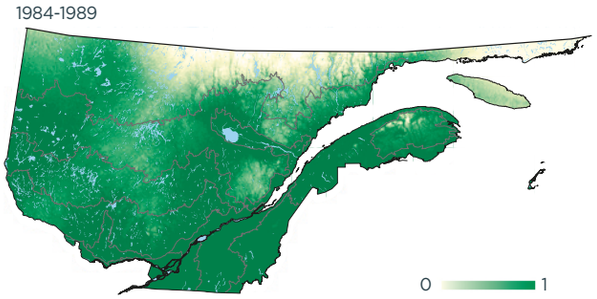

2010-2014

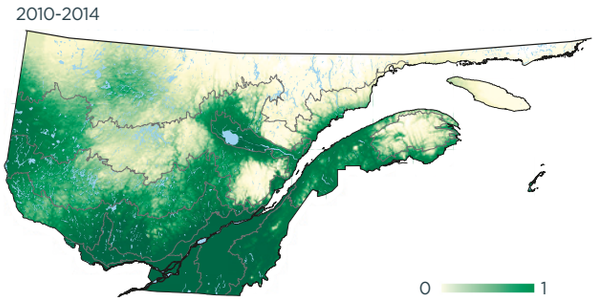

Variation

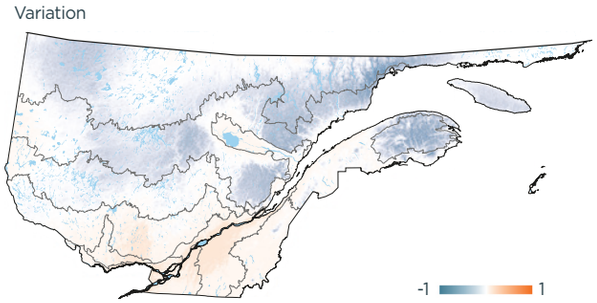

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

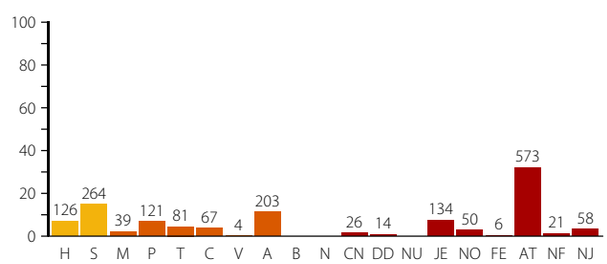

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

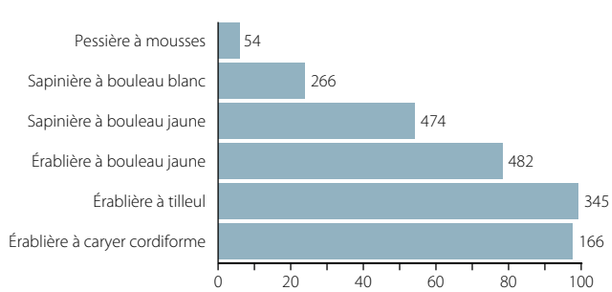
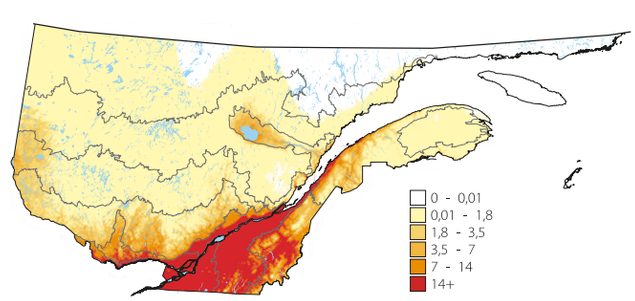
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)